MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Willis M. Hall à Alice M. Buckner, Emile A. Carmouche à Nuna Ogden, Louis Brady à Elizabeth Bernard, Santo Saladino à Rosalia Orlando, Guillaume Cazaubon à Ninita Gardey, Joseph Bernstein à Anna Peterman, Charles Werner à Catherine Jane Mahon, Nicholas Mangin à Viola Sophie Willis, Joseph C. Rico à Rosa Paul.

NAISSANCES—Mmes S. Maille, un garçon; M. Kenny, un garçon; W. A. Porteous, un garçon; H. Williamson, un garçon; H. Crawford, un garçon; G. W. Charlton, un garçon; L. Born, un garçon; H. P. Biron, un garçon; A. J. King, un garçon; G. Scariano, un garçon; A. Fields, un garçon; C. Manson, un garçon; A. Bush, un garçon; W. Orth, un garçon; J. F. W. Robbert, une fille; G. H. Madison, une fille; Jno. A. Adams, une fille; J. Grethel, une fille; J. B. Allain, une fille; J. A. Maillies, une fille; A. Roquevert, une fille; M. Bua, une fille.

DECES—Veuve Esther Berlin, 77 ans, 1109 Baronne; Rév. J. F. Scurlock, — ans, Covington, Lne.; Sue W. Brown, 32 ans, 339 Broadway; F. S. Roth, 10 mois, 1939 St-Thomas; H. Jackson, 2 mois, 2113 Marais; Veuve Caroline Phillips, 63 ans, 1410 avenue Tulane; W. Nolton, 47 ans, 2319 Meppomène; L. F. Beucler, 32 ans, Lizardi et Dauphine; Louisa Dora Olti, 1 jour, 935 Harmonie; D. W. Wigley, 3 jours, 3412 Canal; H. Martin, 18 mois, 1714 Laharpe; J. Meyering, 72 ans, infirmerie Touro; Jeanne Ledé, 23 ans, 817 N. Villeré.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Wm D. Seymour vs Metropolitan Building Co—Réclamation de $1,000.

Succession ouverte:

Andrew McDermott.

Le testament de W. H. Fisher a été homologué à la cour du juge King, hier. Il contient les legs suivants: $100 à son frère, A. G. Tebo; $100 à Mme A. G. Tebo; $100 au docteur L. C. Tebo. Le défunt laisse la balance de ses biens à sa sœur, Emma C. Stevenson.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparution:

Fred Hudson, violation de l'acte 47 de 1890.

Envoyé devant la cour criminelle:

John Foster, obtention de marchandises sous de faux prétextes.

Affaires remises:

Lorenzo Felipez, homicide; John Berot, violation de l'acte 18 de 1886; Pendleton Harris, obtention d'argent sous de faux prétextes.

FAITS DIVERS

Procès gagné.

Le juge Charles Parlange, hier matin, à la cour de circuit des Etats-Unis, a terminé en partie le différend qui s'était élevé entre la United Fruit Company et MM. Cefalu et compagnie, qui réclamaient une injonction et $20,000 de dommages pour le préjudice dont ils prétendent avoir souffert commercialement du fait de la United Company. Le juge a décidé la question de droit concernant la demande en écartant cette injonction. L'affaire sera plaidée sur ses mérites concernant les dommages demandés.

Fausse accusation.

Il avait été dit à tort que William Marks avait été arrêté par le sergent Driscoll, comme suspect et dangereux, parce qu'il avait été vu fouillant dans les poches d'un homme ivre. Marks a prouvé qu'il y avait erreur, et aussi que sa réputation était bonne. Le juge Hughes l'a aussitôt mis en liberté.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Pardevant le juge Ellis.

Les témoignages donnés jeudi semblent être moins accablants que celui de M. Earle. M. L. W. Brown, ex-ingénieur de la ville, a été le premier témoin entendu. C'est M. Louque qui l'a interrogé. Les travaux qui font l'objet des procès consolidés étaient commencés alors que M. Brown était ingénieur; il a une expérience de plus de vingt ans à son actif, plus quatre ou cinq années de pratique, au sujet des travaux de drainage.

C'est en 1880 que M. Brown vint à la Nouvelle-Orléans pour s'occuper d'établir la route du Southern Pacific; le sol de la Nouvelle-Orléans lui est connu, et les difficultés qu'entraînent les travaux souterrains lui sont familières; aussi son opinion est-elle d'une réserve prudente, sachant combien différentes et multiples peuvent être ces difficultés.

Membre du bureau consultatif, M. Brown assure que ce Bureau n'a point eu à se prononcer sur la solidité des conduits souterrains de l'ancienne compagnie; quant à émettre un avis sérieux sur l'état de choses actuel et sur le plus ou moins de solidité des travaux faits, il ne lui paraît pas possible de décider cette question sans examen, et cet examen, selon lui, n'aurait de valeur qu'après que six ou sept mois fussent écoulés; car ce n'est qu'à l'usage qu'on pourra statuer sur la valeur des matériaux employés et les mesures prises; il faut pour cela faire fonctionner ces installations et constater les résultats qu'elles donneront, résultats qui pourront être différents par suite du sol où passeront les conduits.

Le contre-interrogatoire de MM. les avocats Théard et Fenner et les questions posées par M. Clegg ne modifient point les réponses faites par M. Brown.

M. Easle est rappelé à la requête de M. Bryant, pour donner quelques renseignements au sujet des réparations faites aux anciens conduits: le montant s'en est élevé à $4,000, et prouve de nouveau que les travaux exécutés, sous la direction de M. Collom, étaient défectueux, comme il l'a déclaré lui-même.

M. Shields, secrétaire du Bureau, a certifié que tous les documents produits en cour, concernant son office, étaient officiels et corrects.

M. Théard les a offerts en évidence.

Arrestation.

Sam Brown avait été accusé de tapage sur la voie publique, et d'avoir usé d'expressions obscènes, par le Dr Jos. B. Davis, demeurant rue Julie. Etant allé chez docteur, il y avait battu sa femme, qui est au service de la famille.

Mme Davis lui a fait des représentations grossièrement accueillies. Le docteur est intervenu; il a tiré un coup de révolver en l'air pour effrayer Brown, et l'a chassé. Le nègre s'est sauvé en promettant d'imiter Robert Charles; mais il a probablement réfléchi, car il s'est rendu à la police.

Le juge Hughes l'a condamné à $25 ou 30 jours.

Accident.

A 10 heures 15 hier matin, un déchargeur noir nommé Robert Cooney, demeurant 18 rue McCarthy, a eu le bras cassé en trois endroits, pendant qu'il transférait des mulets sur le navire "Atlantean", à Port Chalmette. Il a reçu les soins d'un médecin.

Mort en prison.

Matt Heintz, convaincu d'enlèvement et condamné à deux ans de prison, est mort de la fièvre typhoïde à la prison de paroisse.

Heintz était marié et avait une famille. Il avait été arrêté pour avoir décidé Joséphine Palombo, jeune fille italienne, à quitter sa famille, lui promettant de lui procurer une bonne position. Heintz a été malade pendant environ 40 jours.

Morsure d'un chien.

Edmond J. Cotton, qui demeure 1529 rue Clio, a été attaqué et cruellement mordu au mollet de la jambe droite, avant-hier, par un chien, alors qu'il passait près de la résidence de M. W. E. Burke, 2608, rue Magnolia.

Il est allé aussitôt à l'hôpital, où sa blessure a été cautérisée.

Le chien, qui appartenait à M. Burke, a été abattu.

A propos des lingots volés.

Le détective James J. Rainey et l'agent spécial Exnicios ont, hier matin, emporté dans le wagon de police les huits lingots de cuivre qui faisaient partie de l'important chargement soutiré d'un car à fret du Southern Pacific, à Algier, par une bande de voleurs, lesquels ont vendu ce butin à Ben Samuels, gardien de l'entrepôt du coin des rues Calliope et des Magasins. Samuels a fait cet achat à l'instigation des détectives, qui lui ont recommandé d'accepter d'acheter ces lingots si le marché lui était proposé; d'en prendre possession et d'avertir aussitôt la police, aidant au besoin à se rendre maîtres des personnes qui offriraient un tel marché.

Fred Hudson a fait cette offre, et Samuels, prenant un wagon, a été avec lui, au coin de la rue Forstall et de la Levée, où le jeune homme l'a conduit aux ruines d'un vieux quai. Là, entre quatre poteaux, dans environ trois pieds d'eau, étaient les lingots, pesant chacun 180 livres. Huit d'entre eux ont été chargés sur le wagon, et mis dans l'entrepôt de Samuels, qui a notifié aussitôt les détectives. Le jeune Hudson a été arrêté mercredi soir par le détective Rainey, au commencement de la rue St. Philippe, et on l'a aussitôt écroué sous l'inculpation de vol qualifié. Il avait l'habitude de rôder aux alentours du marché français.

La police croit que ce vol a été commis par une bande de voleurs organisée, secondée par des employés de la compagnie du chemin de fer à Algier.

Il est incroyable qu'une demi-douzaine de voleurs puisse briser les scellés d'un car et enlever 170 lingots, pesant chacun 180 livres ou plus, dans une seule nuit, sans être découverts exécutant ce vol hardi par quelque employé de la compagnie. De plus, les voleurs ont dû faire plusieurs chargements; car il est impossible de remuer un poids de près de 20,000 livres en un ou deux voyages.

En prenant ces lingots il a fallu faire plus ou moins de bruit, et la présence d'un wagon dans la cour du chemin de fer à l'heure nocturne où ce vol a dû s'accomplir, était par elle-même une cause suffisante pour justifier l'arrestation de quiconque eût été rencontré là, à cette heure de la nuit.

Il semble hors de toute évidence que ce vol ait pu s'effectuer sans la complicité de quelque employé de la compagnie.

Samuels a désigné la place où les huit lingots ont été retirés; mais quand on y a cherché d'autres lingots à tout hasard, on n'a rien trouvé. La police croit qu'ayant su, par les journaux, que la cachette était découverte, les voleurs ont transporté le reste ailleurs. Les quatre voleurs incarcérés ont déclaré qu'ils savaient qu'on avait caché les lingots dans l'eau, près de la rive d'Alger, mais qu'ils ignoraient quelle était la place choisie.

Coups de revolver.

James Adams, demeurant 1129 rue S. Remparts, entendant hier, à 2 heures du matin, du bruit à la porte qui se trouve derrière sa résidence, a cru à la présence d'un voleur, et a tiré plusieurs coups de feu à travers cette porte.

Chute dangereuse.

Le charretier Pierre Jésus, qui demeure 1119 rue des Français, est tombé de son wagon hier matin, à l'angle des rues Commune et Carondelet, recevant dans sa chute des lésions internes. Il a été transporté à l'hôpital.

Collision.

Un cheval attelé à une charrette appartenant à Eug. Maas s'est emporté hier matin sur la levée, près de la rue Crossman, et a fait collision avec un véhicule que conduisait Randell Tillman. Ce dernier, jeté à terre, a eu la jambe gauche fracturée.

Blessure.

Henry Langrey, un ouvrier de couleur domicilié rue Liberté, 2[illegible], traversait la chaussée à l'angle des rues Canal et St-Charles hier après-midi lorsqu'il a été renversé et blessé à l'épaule gauche par le car No 131 de la ligne Carrollton.

HOTEL DE VILLE.

Agissant comme maire, M. Wm. Mehle a désigné les conseillers suivants pour représenter la Ville à la Convention municipale de l'Etat, qui se tiendra à Alexandrie, lundi et mardi prochains. Ces délégués sont: MM. Shields, O'Connor, Dickson, Zacharie, Moss et Frantz. On pense que le comité partira d'ici samedi soir.

Comme résultat de l'inspection faite au sujet de la plainte de MM. Smith et Goldsmith contre l'envahissement des eaux rue Market, — envahissement causé par la décharge de l'eau de l'exploitation des compagnies de cars urbains, — M. le commissaire Moulin et M. Hardee, ingénieur de la ville, adresseront une communication commune aux deux compagnies demandant à ce qu'elles établissent un tuyau de décharge de 36 pouces pour leur exploitation. Ce tuyau devra se rendre dans le grand conduit du drainage de la rue Laurel.

Ces messieurs croient que c'est le moyen le plus rapide et le plus convenable de parer aux inconvénients signalés.

Feu de coton.

Un feu a été découvert hier après-midi dans un lot de coton qui se trouvait sur un camion à l'angle des rues Race et Annonciation. Les flammes ont été promptement éteintes.

Chute.

En travaillant sur une échelle au pied de la rue Austerlitz, hier matin, Edw. P. Commerford, un ouvrier âgé de 40 ans, est tombé d'une hauteur de dix pieds, se fracturant la cheville droite.

Il a été conduit à l'hôpital.

Accident.

Hier vers midi Albert Bugball passait en bicycle à l'angle des rues Tulane et Broad, lorsqu'il a été heurté et légèrement blessé par le car No 162 de la ligne Tulane. Il a été conduit à son domicile, rue Dupré près Banks.

Déraillement.

A sept heures hier soir une locomotive de l'Illinois Central a déraillé à l'angle des rues N. Diamond et S. Front. Wm Allbright, un employé de la compagnie, a été blessé au corps.

Vol.

Entre deux et trois heures hier matin la vitrine du magasin de Mme Mary Sheehan, rue Sud Remparts 518, a été brisée par un voleur qui en a emporté six chapeaux de femmes évalués à $30.

Ventes inscrites au bureau d'hypothèques.

Emile J. Lannes à Marie J. Wm H. Day, un terrain borné par les rues Dryades, Erato, Remparts et Clio, $2,400.

Veuve John J. Barnett à Mme Kate M. Shea, un terrain borné par les rues St-Claude, Mazant, Remparts et France, $400.

Sam Henderson jr à Mme Edna B. Watt, une portion de terre bornée par les rues State, S. Franklin et Burtheville, $2,250.

Mme Louisa D. Ranschkolb à Charles L. Ranschkolb, un terrain borné par les rues Annonciation, Laurel, Aline et Delachaise, $900.

B. A. Antony à Gab. A. Escudé, un terrain borné par les rues Iberville, Canal, Tonti et Miro, $2,110.

Le même à Gus Oertling, deux terrains bornés par les rues Dumaine, Alexander, N. Hennessey et Chemin de la Métairie, $1,360.

Le même à Hy Bier, cinq terrains bornés par les mêmes rues, $2,170.

Le même à Hy Vautrain, deux terrains bornés par les rues N. Hennessey, Solomon, Dumaine et Ste-Anne, $305.

M. et Mme Morris Stern à Isaac Feltel, une portion de terre bornée par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, $5625.

Firmin P. Dastugue à John Vignes et R. L. Crouzeilles, une portion de terre bornée par les rues Havane, London, Law et Magistrat, $75.

Wm H. Cautzon à Wood Beal, deux terrains bornés par les rues Henry Clay, S. Franklin, Saratoga et Calhoun, $750.

John H. G. Busing à Bernard Von Schlemmer, un terrain borné par les rues St-Antoine, Columbus, Remparts et St-Claude, $1,500.

Geo. Gowland à Edwin M. Dunbar, deux terrains bornés par les rues David, St-Louis, Toulouse et Carrollton, $200.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

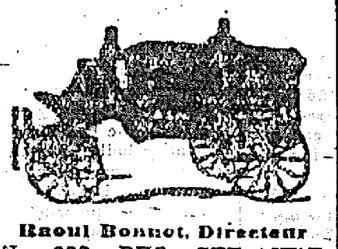

Raoul Bonnot, Directeur

No 628 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2824

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept 1901—1an

FOR BACK ACHE

Sloan's Liniment

25 CTS. a Bottle

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale

2/6r—1an

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, le 17 avril 1902. —Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 13 mai 1902, à 7.30 heures P. M., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans, pour la réparation et la construction des quais et chaussées, pour une période de un an de la date du contrat.

Les spécifications enregistrées au bureau. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune et toutes les soumissions ou parties de soumissions. Un chèque certifié pour la somme de de mille dollars ($1,000), accompagnera chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.

Les soumissions devront être endossées "soumissions pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à

HUGH McOLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.

25 mars—25 au 29 avril inclus.

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 8 mai 1902, pour la construction d'un canal couvert et cimenté sur la rue Orléans, de la rue Broad à la rue Claiborne, et d'un canal couvert et cimenté et une ligne de tuyaux sur la rue Claiborne, de la rue Orléans à la rue Dumaine, et de la rue St-Philippe à l'avenue de l'Esplanade; le tout devant être en conformité avec les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission doit être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour cinq cents dollars ($500.00).

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart (1/4) de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.

8 avril—30f

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CHAMBRE 20, HOTEL DE VILLE.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures P. M., le 5 mai 1902, pour la construction d'un canal ouvert et cimenté sur l'avenue Nashville, de la rue Remparts à la rue Claiborne, devant être terminé le 1er août 1902, le tout d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission devra être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour $250.00.

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé au plus bas soumissionnaire, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.

8 avr—8 au 5 mai incl

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd.

Nouvelle-Orléans, le 13 avril 1902.

En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'encoignure des rues Nord Peters et Abo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 6 de la charte de cette corporation, à savoir:

Ledit article Six devant être amendé de façon à lire: Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront investi dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom une action ou plus du Stock Capital de cette Corporation.

JNO. B. LOUIS, Président.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.

13avril—30f

PETITES ANNONCES.

Demande—Une servante pour travail de maison, bons gages pour personne convenable. S'adresser à A. Arnaud, 1735 avenue St-Charles. 22 avril—1 son

AMUSEMENTS.

WEST END,

OUVERTURE DE LA SAISON,

DIMANCHE, 27 Avril,

BROOKE et son Fameux Orchestre de Marine de Calcago

Edgar Atchison-Ely Le Futur Dude.

Le Grand Jongleur — LEONZO

VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS

Blogns Réservés en vente au Magasin de Musique de Modine Vendredi et Samedi.

24 avril—3f

ST. CHARLES Orpheum

VAUDEVILLE MODERNE!!

CE SOIR!!!

Matinées tous les jours, à 2 heures (lundi exceptés).

Hilda Thomas et Lou Hall; Wincherman's Trained Bears; The Garrisons; Joe F. Lynn; La petite Elsie; les frères Huston; Annette Monroe; Ahern et Patrick.

Prix du soir—50c, 25c et 10c.

Matinées, tous les sièges réservés—25 cents.

Phone 1171. 20 avril—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Matinées Lundi, Jeudi, Vendredi et Samedi.

Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.

Baldwin-Melville Stock Co.,

Présentant une magnifique renaissance du grand rire de la saison dernière,

"All the Comforts of Home"

Décors entièrement nouveaux. Tous des favoris dans le personnel.

Jeudi, 24 avril, deux représentations, matinée et soir.

Grand bénéfice testimonial offert à M. MORRIS MARKS.

Prix—10, 20, 30, 50 cents.

Jeudi, Vendredi, Samedi, 1 2 et 3 mai avec Vendredi et Samedi, en matinée, "UNCLE TOM'S CABIN." 20avril—6f

FETE ANNUELLE

—DE LA—

New Orleans City Park Improvement Association,

Dimanche, 27 avril 1902.

Reproduction grandiose du

Carnaval de Venise, sur les Lacs.

CARNAVAL DE NEPTUNE.

Exhibition et manœuvre par les ST-JOSEPH'S CADETS ET JESUITS' CADETS.

Grande Représentation de Vaudeville

Sous la direction du Prof. John De Mer.

CONCERT MUSICAL

Par le Holy Cross Band et le Sporer's Military Orchestra, dans les deux pavillons.

DEDICATION DU PONT MEMORIAL DE LANGLES,

Par l'Hon. Chas. F. Claiborne.

Grands Feux d'Artifice! Illuminations!

Et un grand nombre d'autres attractions.

Danse sur la Nouvelle Plateforme.

Musique par la Bande Militaire du Prof. Guth.

Entrée - - 25 cents

20avril—8f

Mandeville, Lewisburg et Madisonville,

STEAMER NEW CAMELIA.

Commençant le 17 avril 1902.

Partira de MILAESBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Frenchmen, à la tête de la rue Champs Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.

14 avril—[illegible]

4 DEBOUCHES IMPORTANT

THE TEXAS & PACIFIC RAILWAY

TEXARKANA, SHREVEPORT, EL PASO, NEW ORLEANS

Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars AU Nord du Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. H. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.

1er mars—

veuve avec deux enfants, si ce n'est se tuer pour eux?

—Non, toutes les femmes n'ont pas votre dignité.... Mais je ne suis pas venu pour vous faire des compliments.... Il s'agit, comme je vous le dis, de mademoiselle votre fille.... Voudrait-elle donner deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, des leçons de français à une étrangère?

Une flamme de joie passa dans les yeux de la jeune fille.

Elle rougit encore, sans chercher cette fois à cacher sa rougeur.

La mère arrêta son aiguille.

Une émotion heureuse, la faisait aussi changer de couleur.

Deux leçons par semaine! à des jours où elle pouvait quitter sa classe, avant même qu'elle eût passé ce brevet supérieur, pour lequel elle travaillait avec acharnement, c'était non seulement qdant à l'avenir, d'un heureux présage, mais cela rapportait de suite quelque argent.

Et on en avait besoin au logis.

—Je crois bien, que je voudrais!, répondit-elle dans un élan.

—Qu'est-ce que c'est que cette étrangère? interrogea la veuve, plutôt dans un mouvement de curiosité que dans une méfiance.

—Une Espagnole, mariée à un Français.... Voici comment je les ai connus: ils ont acheté aux environs du Ranelagh, un hôtel par mon entremise.....

"Je me suis trouvé avant hier, seul avec la jeune femme, qui m'entretenait de transformations à opérer à droite et à gauche.

"Elle s'exprime fort mal en français, et par instant je ne la comprenais qu'à demi.... Comme elle s'en apercevait, — ce n'était guère possible autrement, — elle me dit:

"—Il faut absolument que je prenne des leçons.... Je vais m'en occuper ces jours ci.

"Votre pensée me vint tout à coup.

"—Avez vous quelqu'un? demandai-je.

"—Personne.

"—J'ai à vous recommander une jeune fille fort instruite, ayant ses diplômes, etc....

"Inutile de lui dire, que vous vous apprêtez seulement à passer vos derniers examens.... Vous en savez dix fois plus qu'il n'en faut pour l'élève; c'est à commencer tout à fait par le commencement, comme avec vos gamines.... Elle n'arrivera seulement jamais à mettre l'orthographe.

"J'ai fait le prix, ai-je eu tort? .... Est-ce suffisant?.. soixante francs par mois.

—Soixante francs par mois! exclamèrent simultanément la mère et la fille.

—C'est insuffisant?

—C'est trop.... Pensez donc, monsieur, pour une commençante.

—Eh bien, ne lui donnez-vous pas votre temps comme à une autre?.... Et n'aurez-vous pas plus de mal qu'avec une autre?

—Peut-être moins....

—Avec cela.... Je suis certain que pour lui apprendre à parler et écrire même pas correctement, vous suerez comme on dit, sang et eau.... Je voudrais que vous l'entendiez, c'est une perruche.....

"Je vous conseille d'augmenter vos prix, si vous voyez que vous lui plaisez.

Madame Hellin se mit à rire.

Sa fille leva les bras avec une sorte de stupeur.

—Augmenter mes prix! quand je trouve que ces leçons seraient payées un prix exorbitant.

—Vous croyez alors, que le dérangement, de Saint-Mandé au Bois de Boulogne....Ce n'est pas ici, le Ranelagh.

—Certes, fit la mère, plus d'une heure pour aller, plus d'une heure pour revenir..... Seulement c'est direct....'Vincennes Louvre" correspondant avec "Louvre-Passy."

—Un trajet très agréable, déclara Andrée, j'étudierai en tramway, je ne perdrai pas mon temps.

—Quoi qu'il en soit, reprit l'architecte, vous perdez, rien qu'en allée et venue, plus de deux heures...Il est vrai qu'elle parle de vous retenir à déjeuner....Pour elle, ce sera la leçon plus longue, car vous lui parlerez pendant le repas....pour vous.....

—Un bon déjeuner, acheva madame Hellin, riant toujours, ce qui n'est pas à dédaigner.... Je vous le dis, monsieur Cameron, nous faisons souvent maigre chère.

—Je le vois bien par le déjeuner de Pierrot.

—Ah! vous comprenez, il ne faut rien devoir, si nous nous endettons, nous sommes perdus!

—Songez donc! fit la jeune fille, que je ne gagne que vingt-cinq francs comme sous-maîtresse!....

Et la mère soudain inquiète:

—Mais tu es prise toute la matinée du jeudi, à ton externat.

—Je ne le serai plus dans huit jours....

"Je t'ai dit que j'allais monter en grade....qu'il entrait une autre jeune fille; c'est elle qui gardera le jeudi à ma place.

—Ah! tant mieux, tout s'arrange.

—Alors, cette combinaison vous convient? demanda Roger Cameron.

—Si elle me convient! fit la veuve.

—Ah! monsieur! exclama la jeune fille, comment pourrai-je vous remercier!

Ces paroles sortaient spontanées de la bouche joyeuse.

Pas une contrainte dans les yeux de la jeune sous-maîtresse.

Elle regardait bien en face, franchement, celui qui apportait la bonne nouvelle.

Elle ne rougissait pas, comme l'autre soir, sous son regard à lui.

M. Cameron était un ami de sa mère, de son frère, d'elle.

Pouvait-il, d'ailleurs, jamais être autre chose?

Pourquoi se trouverait-elle embarrassée vis-à-vis de lui?

Il ne fallait plus.....

Elle ne voulait plus....

Cela, en un instant, lui semblait très mal, presque une faute ....l'émoi qui la saisissait deux heures plus tôt, à la seule annonce de sa visite.

Elle n'avait pas de mauvaise pensée, pourtant....

Quelle mauvaise pensée eût-elle eue!

C'était plutôt comme un effroi qui la prenait, en sentant son cœur sauter dans sa poitrine, dès qu'elle entendait prononcer "son" nom.

Est-ce que c'était cela, l'amour?

Comme toutes les jeunes filles, elle ne demandait qu'à aimer.

Mais pas lui.

Il ne l'épouserait point.

Non, elle ne voulait pas l'aimer.

Et tout le reste de cette soirée, tant que dura la conversation, Andrée fut enjouée, naturelle, montrant cette naïveté, cette innocence, de la vraie jeune fille qu'elle était, sans contacts encore, impurs, sans ces promiscuités qui souillent l'âme, quand elles laissent le corps intact.

Le patron de Pierre resta une heure.

Madame Hellin, une fois son aiguille lâchée, ne l'avait point rattrapée.

C'était fatal.

Mais cette aubaine qui arrivait, renouvelait les forces.

Et lorsque M. Cameron fut parti, la veuve, comme sa fille, enchantées, heureuses, se remirent au travail avec plus d'entrain.

Roger Cameron passa la nuit dans la chambre tranquille, de la maison de ses parents.

Le lendemain, il prenait de bonne heure son café à la crème, servi sur la table de la salle à manger, devant un bon feu, par la brave Henriette, la bonne qui, tout petit, le portait dans ses bras, et qui l'aimait presque autant que l'aimait sa mère.

Cette dernière n'était point levée, mais le père déjeunait aussi en face de lui.

Avec sa figure sérieuse, sa moustache toute grise, son allure un peu terne d'ancien fonctionnaire administratif, à la vieillesse aussi tranquille que sa vie active avait été uniforme, il lui en imposait.

En dégustant l'excellent café brûlant, dont Henriette doublait la dose quand il était là, en trempant dedans, comme lorsqu'il était gamin, ses rôties beurrées, il le regardait, son père.

Il pensait:

—Il a été.... il est heureux.

Et il comparait, comme chaque fois presque, qu'il venait à présent à Saint-Mandé, cette existence de ses parents avec la sienne, surtout avec celle qu'intérieurement il se forgeait pour l'avenir.

En fallait-il donc autant qu'il en voulait, pour atteindre au bonheur? Du moins à la somme de bonheur, que chacun a le droit de demander en ce monde.

Comment, de gens simples, attachés au devoir, comme ses parents, avait-il pu naître l'ambitieux qu'il était, assez jouisseur pour ne penser aux compromis, qu'avec l'intention de les accepter et d'en profiter.

Roger n'arrivait point pourtant au degré où l'on ne réfléchit plus.

Il n'avait point absolument annihilé, la vieille honnêteté, qui des siens déteignait sur lui.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR; GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHEE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.